

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 1 sur 11

Atlas Graham Sweeping Compound

## SECTION 1 : Identification

### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Atlas Graham Sweeping Compound

**Code produit :** 77150, 77115



### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Absorbant les déversements et nettoyage des déversements.

**Utilisations déconseillées :** Toute utilisation autre que celle recommandée ci-dessus.

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

### Détails du fabricant ou fournisseur

#### Fabricant :

**États-Unis**

Green Kleen Products Inc.  
751 7th Street  
Glenwood City, WI 54013  
952-544-0530

#### Ligne d'urgence :

**Canada**

CHEMTREC

(800) 424-9300 (États-Unis et le Canada) (24 heures)

(703) 527-3887 (International - Appelez le Collect) (24 heures)

## SECTION 2 : Identification de danger

### Classification SGH :

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Cancérogénicité, catégorie 1

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger :



#### Mentions d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

H315 Provoque un irritation cutanée.

H319 Provoque de graves irritations oculaires

H350 Risque de causer le cancer

H361 Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité et du fœtus

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 2 sur 11

## Atlas Graham Sweeping Compound

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

### Déclarations de mise en garde :

P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

P264 Laver soigneusement la peau pendant 15 minutes après manipulation

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

P260 Ne pas respirer les poussières

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec une grande quantité d'eau et du savon.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit)

P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des soins médicaux

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer les contenus et les conteneurs conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux

### Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

## SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 14808-60-7	Silice, quartz cristallin (respirable)	30-60
Numéro CAS : Sans objet	Poussière de bois de sciure de bois	10-30
Numéro CAS : 9003-04-7	Acide 2-propénoïque, homopolymère	0.1-1

### Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

## SECTION 4 : Mesures de premiers soins

### Description des mesures de premier secours

#### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

#### Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 3 sur 11

### Atlas Graham Sweeping Compound

respiratoires, consulter un médecin.

#### Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et les retirer s'il y a lieu. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si une irritation oculaire se développe ou persiste, consulter un médecin.

#### Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau et les yeux peut entraîner une irritation, une rougeur, une douleur, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements.

#### Symptômes et effets retardés :

L'exposition peut provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Une exposition à long terme peut affecter la fertilité. Les symptômes comprennent, sans s'y limiter: problèmes menstruels, altération du comportement sexuel / de la fertilité / et de l'issue de la grossesse.

Une exposition à long terme peut également affecter le développement de l'enfant à naître. Les symptômes comprennent, mais sans s'y limiter: retard de croissance intra-utérin, naissance avant terme, malformations congénitales et décès postnatal.

Peut endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### Traitements spécifiques :

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

### Agent d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

#### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

### Équipements de protection particuliers des pompiers :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 4 sur 11

### Atlas Graham Sweeping Compound

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

#### Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

## SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

#### Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Évitez de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un récipient approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

## SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 5 sur 11

## Atlas Graham Sweeping Compound

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT 8 heures : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (Particule respirable)
British Columbia	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT 8 heures : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (respirable)
Manitoba	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT à 8 heures : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Ontario	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT à 8 heures : 0,1 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Quebec	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT 8 heures : 0,1 mg/m <sup>3</sup> (poussière respirable)
Saskatchewan	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	Limite de contamination 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
New Brunswick	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT à 8 heures : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Nova Scotia	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (matières particules respirables)
Newfoundland and Labrador	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (matières particules respirables)
Prince Edward Island	Silice, quartz cristallin (respirable)	14808-60-7	MPT : 0,025 mg/m <sup>3</sup> (matières particules respirables)

### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon des normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 6 sur 11

## Atlas Graham Sweeping Compound

porté. Utilisez un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où les respirateurs à adduction d'air filtré peuvent ne pas fournir une protection adéquate.

### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Solide
<b>Odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité relative :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 7 sur 11

Atlas Graham Sweeping Compound

stockage.

### Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

### Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Voie	Résultat
Acide 2-propénoïque, homopolymère	orale	DL50 Rat : > 40000 mg/kg

### Corrosion/irritation de la peau

#### Évaluation :

Provoque un irritation cutanée.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Poussière de bois de sciure de bois	Provoque un irritation cutanée.

### Dommages/irritations oculaires sévères

#### Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Poussière de bois de sciure de bois	Provoque de graves irritations oculaires.

### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Cancérogénicité

#### Évaluation :

Peut causer le cancer.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 8 sur 11

### Atlas Graham Sweeping Compound

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Espèce	Résultat
Poussière de bois de sciure de bois		L'exposition à long terme ou chronique par inhalation aux poussières de bois peut provoquer un cancer du nasopharynx et/ou un cancer des fosses nasales et des sinus paranasaux.
Silice, quartz cristallin (respirable)		Peut provoquer le cancer par voie d'inhalation.

### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Poussière de bois de sciure de bois	Groupe 1
Silice, quartz cristallin (respirable)	Groupe 1

### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Poussière de bois de sciure de bois	Connu pour être cancérogène pour l'homme
Silice, quartz cristallin (respirable)	Connu pour être cancérogène pour l'homme

### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Toxicité reproductrice

**Évaluation :**

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Poussière de bois de sciure de bois	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :**

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 9 sur 11

Atlas Graham Sweeping Compound

## Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poussière de bois de sciure de bois	L'exposition chronique à la poussière de bois peut entraîner une diminution de la fonction pulmonaire et de l'asthme.
Silice, quartz cristallin (respirable)	Peut endommager (poumons ; reins ; système immunitaire) en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation.

## Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

## Informations sur les voies d'exposition probables :

Contact avec la peau; Contact avec les yeux; Inhalation; Ingestion.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir section 4 de cette FDS.

## Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

### Persistante et dégradabilité

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

### Potentiel bioaccumulatif

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

### Mobilité dans le sol

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Aucune donnée disponible.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Données sur le produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

#### Données sur la substance :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.17.2024

Page 10 sur 11

Atlas Graham Sweeping Compound

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. Éliminer les contenus et les conteneurs conformément aux règlements locaux, régionaux, d'état ou fédéraux.

#### Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.17.2024

Page 11 sur 11

**Atlas Graham Sweeping Compound**

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

<b>Nom en vrac</b>	Aucun(e)
<b>Type de navire</b>	Aucun(e)
<b>Catégorie de pollution</b>	Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

Sans objet	Poussière de bois de sciure de bois	Non répertorié
14808-60-7	Silice, quartz cristallin (respirable)	Répertorié
9003-04-7	Acide 2-propénoïque, homopolymère	Répertorié

**Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé

## SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**Date de préparation initiale :** 05.17.2024

**Fin de la fiche de données de sécurité**